

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 23 septembre 2019, à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.02** Présentation des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020
- 10.03** Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest
- 10.04** Période de commentaires des élus
- 10.05** Période de questions et commentaires du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020 (dossier 1197279020)
- 30.02** Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1197279021)

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions et d'informations réservée aux conseillers



Dossier # : 1197279020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines_financières et matérielles , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020

D'adopter les prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2019-09-20 15:08

Signataire :

Benoit DAGENAIS

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197279020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines_financières et matérielles , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2020

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2020.

Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2020 sont :

- Indexation de 1,0% du budget des transferts centraux;
- Mise à jour des paramètres de financement de la réforme du financement des arrondissements (RFA) et fin de la contribution de l'arrondissement du Sud-Ouest pour la RFA;
- Bonification des transferts centraux pour les parcs, le déneigement et les bibliothèques, représentant un peu plus de 280 k\$ pour l'année 2020.
- Nouvel ajustement inter-unité pour l'escouade mobilité pour l'année 2020.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1185170002 / CA18 220274 Adoption des prévisions budgétaires (dépenses et recettes) de l'arrondissement du Sud-Ouest pour l'exercice financier 2019

1170368007 / CA17 220356 Adoption des prévisions budgétaires 2018 de l'arrondissement du Sud-Ouest, volets «revenus et dépenses»

1160368002 / CA16 220421 Adoption des prévisions budgétaires 2017 de l'arrondissement du Sud-Ouest, volets «revenus et dépenses»

1155170006 / CA15 220359 Adoption des prévisions budgétaires 2016 de l'arrondissement du Sud-Ouest, volets «revenus et dépenses»

1144902021 / CA14 220408 Adoption des prévisions budgétaires 2015 de l'arrondissement du Sud-Ouest, volets «revenus et dépenses»

DESCRIPTION

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2020 à partir de l'enveloppe budgétaire transmise le 27 juin et ajustée au mois d'août 2019.

JUSTIFICATION

Comme prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif et les faire adopter par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre pour ses dépenses net de fonctionnement de 40 598 \$ à cela s'ajoute des revenus de taxation locale de 7 924,6 \$. L'arrondissement a fixé sa cible de revenus locaux à 4 326,9 \$. De plus, l'arrondissement a affecté 2 690,6 \$ de ses surplus et fonds réservés pour des ajustements budgétaires afin de lui permettre de rencontrer ses obligations en 2020 et maintenir le niveau de services à la population et portant ainsi l'enveloppe globale de son budget de dépenses à 55 540,1 \$ pour

l'exercice financier 2020.

Transferts 2019 39 989,2

Ajustements - Réforme du financement des

Indexation des transferts 2019 (1%)	399,9
Mise en œuvre de la réforme du financement des arrondissements	-515,5
Mise à jour des paramètres	144,4
Bonification des transferts centraux	
<i>Bibliothèques</i>	127,5
<i>Déneigement</i>	87,1
<i>Parcs</i>	74,0
Fin de la réforme du financement des arrondissements	515,5

Transferts entre unités d'affaires

Transfert au Service de concertation des arrondissements - Escouade mobilité (GDD # 1196376002)	-145,9
Transfert au Service des ressources humaines - respect de la personne	-8,5
Ajustement technique de la charge inter unité de l'entrepôt Chauveau	-45,7
Ajustement des postes Maxim'eau en provenance du Service de l'eau (annexe 20)	68,1
Ajustement pour le marquage et la signalisation	-45,7

Autres ajustements

Participation des arrondissements à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite	-252,6
Facturation immobilière - entretien et gardiennage (annexe 24)	182,7
Financement d'un chargement de neige local (GDD # 1194631001)	42,8

Sous-total des ajustements 608,8

TOTAL transferts centraux 2020 40 598,0

Stratégie d'équilibre budgétaire 2020

Taxe locale spéciale	7 924,6
Revenus autonomes	4 326,9
Affectation de surplus et autres affectations	2 690,6

Sous-total de financement 14 942,1

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020 55 540,1

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le budget de fonctionnement 2020 sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement, à la suite de son adoption par le conseil d'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Les prévisions budgétaires 2020 ont été préparées en conformité avec les directives du Service des finances et dans le respect des exigences légales.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(trice) - serv. adm. en
arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-09-20

Benoit DAGENAI
Directeur d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Benoit DAGENAI
Directeur d'arrondissement



Dossier # : 1197279021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines_financières et matérielles , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest

D'entériner la planification budgétaire et la programmation des projets d'investissements 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest;
De soumettre au comité exécutif, la programmation budgétaire du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022, conformément à l'article 144.5 de la Charte de la Ville Montréal;

La répartition de l'enveloppe triennale étant la suivante :

	2020	2021	2022	Total
Programme triennal d'immobilisations	5 839 000 \$	5 839 000 \$	5 839 000 \$	17 517 000 \$

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2019-09-20 10:00

Signataire : Benoit DAGENAIS

Directeur d'arrondissement
Le Sud-Ouest , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197279021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction des services administratifs , Division des ressources humaines_financières et matérielles , -
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal et des Loi 33 et 75, les projets d'investissements réalisés par les arrondissements depuis le 1er janvier 2005, sont à la charge des citoyens du Sud-Ouest. La charge imposée aux citoyens et citoyennes correspond au montant net des emprunts que l'arrondissement doit contracter et pour lequel il doit faire la demande d'autorisation de règlement d'emprunt auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Ainsi, le Service des finances informait les arrondissements de l'enveloppe globale des emprunts afin de financer les dépenses d'immobilisations pour chacune des années 2020, 2021 et 2022. De cette enveloppe, l'arrondissement

du Sud-Ouest, s'est vu attribuer la part suivante (au net) :

- **2020 5 839 000 \$**
- **2021 5 839 000 \$**
- **2022 5 839 000 \$**

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA18 22 0275 - 25 septembre 2018 - Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1185170001)

CA17 22 0358 - 21 septembre 2017 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1175170004)

CA16 22 0325 - 06 septembre 2016 Adoption de la planification budgétaire et de la programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1165170005)

CA15 22 0312 - 25 août 2015 Adoption de la planification budgétaire et de la

programmation des projets du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1155170002)

CA14 22 0348 - 26 août 2014 Adoption de la planification budgétaire du programme triennal d'immobilisations 2015-2017 de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1140368006)

DESCRIPTION

La planification pour les trois années soit de 2020 à 2022, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les trois années.

Il est important de noter qu'ici présentés sont les projets prévus pour les années 2020 à 2022. Certains projets ont des sources de financement autres ou en plus du PTI de l'Arrondissement, par exemple, des reports du PTI des années précédentes, un financement au comptant, un financement d'un programme corporatif ou autre.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux en 2020 auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

La programmation 2020 retenue comprend des investissements de l'ordre de **5 839 000 \$** qui se répartissent ainsi:

En milliers \$
(montants nets des ristournes de taxes)

Description	2020
INFRASTRUCTURES URBAINES	2 300,0
Programme de réfection routière (PRR)	1 100,0
Programme de création d'îlots de fraîcheur	350,0
Programme de piétonisation des rues	850,0
Programme d'apaisement de la circulation	0,0
Programme de revitalisation des artères commerciales	0,0
IMMEUBLES	2 043,0
Programme de mise à niveau - IMMEUBLES	870,0
Programme de mise aux normes - IMMEUBLES	1 123,0
Projets de développement immobilier	50,0
PARCS	1 081,0
Programme de mise à niveau - PARCS	381,0
Programme d'agriculture urbaine	0,0
Programme de développement des parcs	700,0
Divers programmes	415,0
Informatique et électronique	30,0
Mobilier urbain	150,0
Petits équipements	80,0
Infrastructures (éclairage)	100,0
Acquisition de terrains (parcs - Jardin Motards + terrain adjacent à Gadbois)	55,0
TOTAL	5 839,0

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement sud-ouest est répartie sur les trois prochaines années:

En milliers \$
(montants nets des ristournes de taxes)

Description	2020	2021	2022
INFRASTRUCTURES URBAINES	2 300,0	2 350,0	1 475,0
Programme de réfection routière (PRR)	1 100,0	1 100,0	1 100,0
Programme de création d'îlots de fraîcheur	350,0	350,0	0,0
Programme de piétonisation des rues	850,0	600,0	75,0
Programme d'apaisement de la circulation	0,0	300,0	300,0
Programme de revitalisation des artères commerciales	0,0	0,0	0,0
IMMEUBLES	2 043,0	2 076,0	700,0
Programme de mise à niveau - IMMEUBLES	870,0	2 076,0	700,0
Programme de mise aux normes - IMMEUBLES	1 123,0	0,0	0,0
Projets de développement immobilier	50,0	0,0	0,0
PARCS	1 081,0	1 100,0	3 354,0
Programme de mise à niveau - PARCS	381,0	350,0	3 239,0
Programme d'agriculture urbaine	0,0	100,0	115,0
Programme de développement des parcs	700,0	650,0	0,0
Divers programmes	415,0	313,0	310,0
Informatique et électronique	30,0	33,0	30,0
Mobilier urbain	150,0	100,0	100,0
Petits équipements	80,0	80,0	80,0
Infrastructures (éclairage)	100,0	100,0	100,0
Acquisition de terrains (parcs - Jardin Motards + terrain adjacent à Gadbois)	55,0		
TOTAL	5 839,0	5 839,0	5 839,0

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'assurer, de maintenir et d'augmenter la qualité des milieux de vie résidentiels, nous devons aménager des quartiers durables. Ces aménagements se résument dans les réfections de parcs, l'accessibilité aux installations de façon sécuritaire et par le respect des nouvelles normes des bâtiments, des piscines et des arénas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'à l'amélioration en qualité des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement, à la suite de l'adoption par le Conseil d'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Conforme aux politiques de la Ville de Montréal énoncé dans son "*Guide pour la préparation du programme triennal d'immobilisations 2020-2022*"

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Tonia DI GUGLIELMO
directeur(trice) - serv. adm. en
arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Benoit DAGENAIS
Directeur d'arrondissement

Le : 2019-09-20

**APPROBATION DU DIRECTEUR DE
DIRECTION**

Benoit DAGENAIS
Directeur d'arrondissement